

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTÈLE DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRÈS-VENTE

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Utilisation du gazole :

Pendant la période froide lorsque la température reste au-dessous de 0° C et lorsqu'elle devient inférieure à - 3° C, il est recommandé de mettre un antifigeant dans le gazole avant de refaire un plein. Pour les dosages de ces additifs, se conformer aux préconisations de leurs fabricants.

(Profluid etc).

A titre exceptionnel il est possible de mettre de l'essence ordinaire dans la proportion maxi de 15%. Dans ce cas il est nécessaire de mettre l'essence en premier.

NOTA : Le super est interdit et l'usage prolongé d'essence dans le gazole est déconseillé. Par contre le pétrole lampant dans la proportion maxi de 30% peut être utilisé sans contre indication.

En cas d'utilisation d'essence ou de pétrole, NE PAS UTILISER D'ADDITIF.

Entretien du véhicule :

1. Veiller à ce que la batterie de démarrage soit en bon état de charge. Utiliser une huile moteur correspondant aux recommandations de la notice d'emploi.
2. Faire vérifier le bon état du filtre à combustible qui doit être du type prescrit par le constructeur.

Précaution de démarrage :

Lors de la mise en marche du moteur, respecter le temps de préchauffage.

Conduite du véhicule :

Après avoir démarré, maintenir pendant quelques minutes une vitesse très modérée. Cette précaution permettra une mise en température du gazole et évitera les pertes de puissance qui peuvent survenir dans le cas d'une montée en vitesse trop rapide.

NOTE D'INFORMATION

N° 80-18 H

Le 29 Février 1980

Cette note concerne :

- L'ATELIER
- LE MAGASIN
- LA STATION SERVICE

PAYS INTÉRESSÉS :

DIFFUSION :

FRANCE

APPLICATION :

FRANCE

VÉHICULES

H

DIESEL

GAZOLE

Conseils d'utilisation
pendant la période
froide

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Les schémas électriques joints à cette note, concernent :

- Les véhicules H Essence (Opération N° H. 78-510-1 c)
- Les véhicules H Diesel (Opération N° HIN. 510-1 a)

sortis depuis Septembre 1974.

Ces gammes peuvent être insérées dans le Manuel de Réparation H n° 535,
vendu sous la référence Pièces de Rechange : MAN 005350.

T.S.V.P.

NOTE D'INFORMATION

N° 79 - 17 H

Le 25 Juin 1979

Cette note concerne :

L'ATELIER

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

H

Tous Types

ELECTRICITE

Schémas électriques

MONTAGE DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE

PRESENTATION

Ces opérations se composent de :

- un tableau des lampes,
- un tableau des fusibles,
- un schéma d'installation,
- un schéma de principe,
- une nomenclature des pièces,
- une nomenclature des faisceaux.

UTILISATION DES SCHEMAS

Le schéma d'installation indique la disposition des fils, sur les faisceaux, ainsi que l'emplacement approximatif des pièces sur le véhicule.

Le schéma de principe représente les différents circuits d'une manière fonctionnelle facilitant en particulier la recherche de pannes éventuelles. Certains organes participant à plusieurs fonctions sont éventuellement «éclatés».

Mode de repérage :

Les repères utilisés sont identiques sur les schémas d'installation et de principe.

Les repères des pièces sont indiqués par des chiffres en grands caractères. Ils sont ordonnés sur le schéma d'installation et sont répertoriés dans la nomenclature des pièces. Celle-ci situe la ligne verticale du schéma de principe où se retrouve le repère de chaque pièce.

Les repères des faisceaux sont constitués par des lettres majuscules en grands caractères.

Sur le schéma de principe, le faisceau principal (faisceau avant) ne porte généralement pas de repère.

Les repères de couleur des fils et des embouts sont constitués par des lettres en petits caractères, conformes au code des couleurs.

Le repère de la couleur seule indique la couleur de l'embout . Ex : Mv = Mauve.

Le repère de couleur, précédé de F. indique la couleur du fil . Ex : F.Ve = Fil vert.

Ces deux repères peuvent être associés . Ex : F.Ve Mv = Fil vert portant un repère mauve.

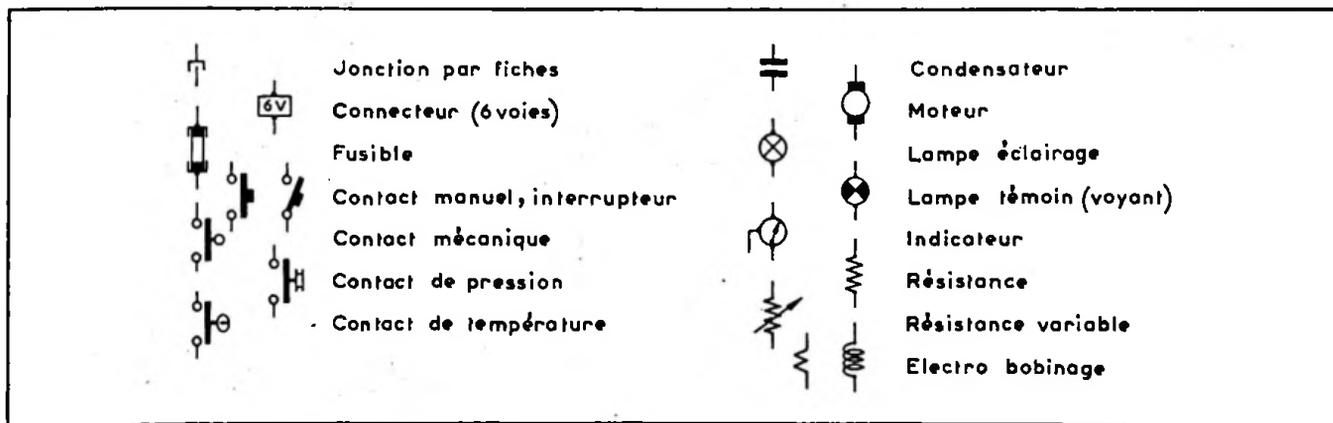
Les fils non repérés ne peuvent pas prêter à confusion.

Dans certains cas, ces repères sont suivis d'un nombre fictif ; ce nombre (qui correspondait au repérage des fils des nomenclatures) ne constitue pas un repère. Seuls les repères de couleur sont existants sur la câblerie.

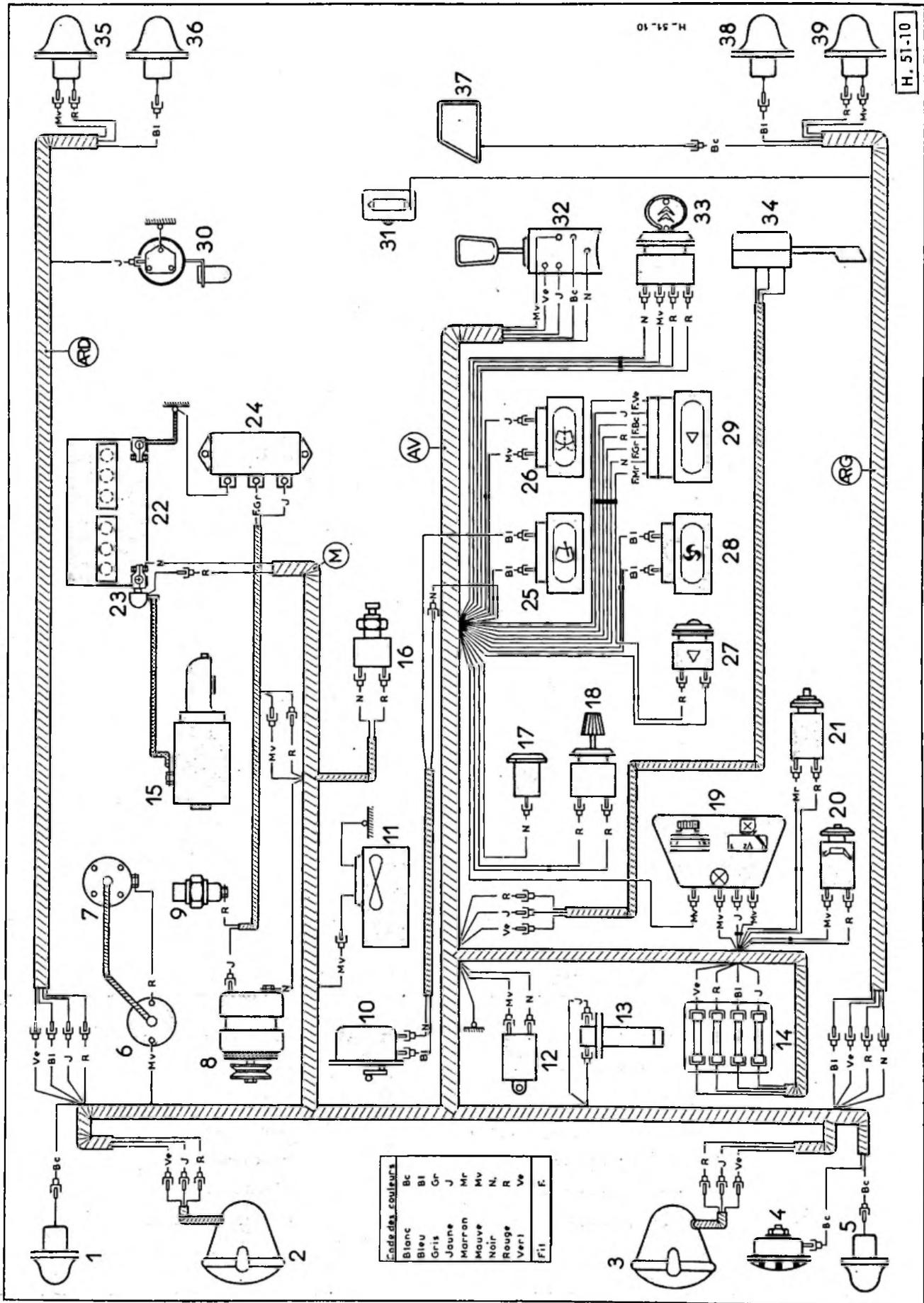
Sur le schéma de principe, les principaux types d'organes sont symbolisés suivant la légende ci-dessous.

LÉGENDE DES SYMBOLES DU SCHÉMA DE PRINCIPE

TT.51-3



SCHEMA D'INSTALLATION

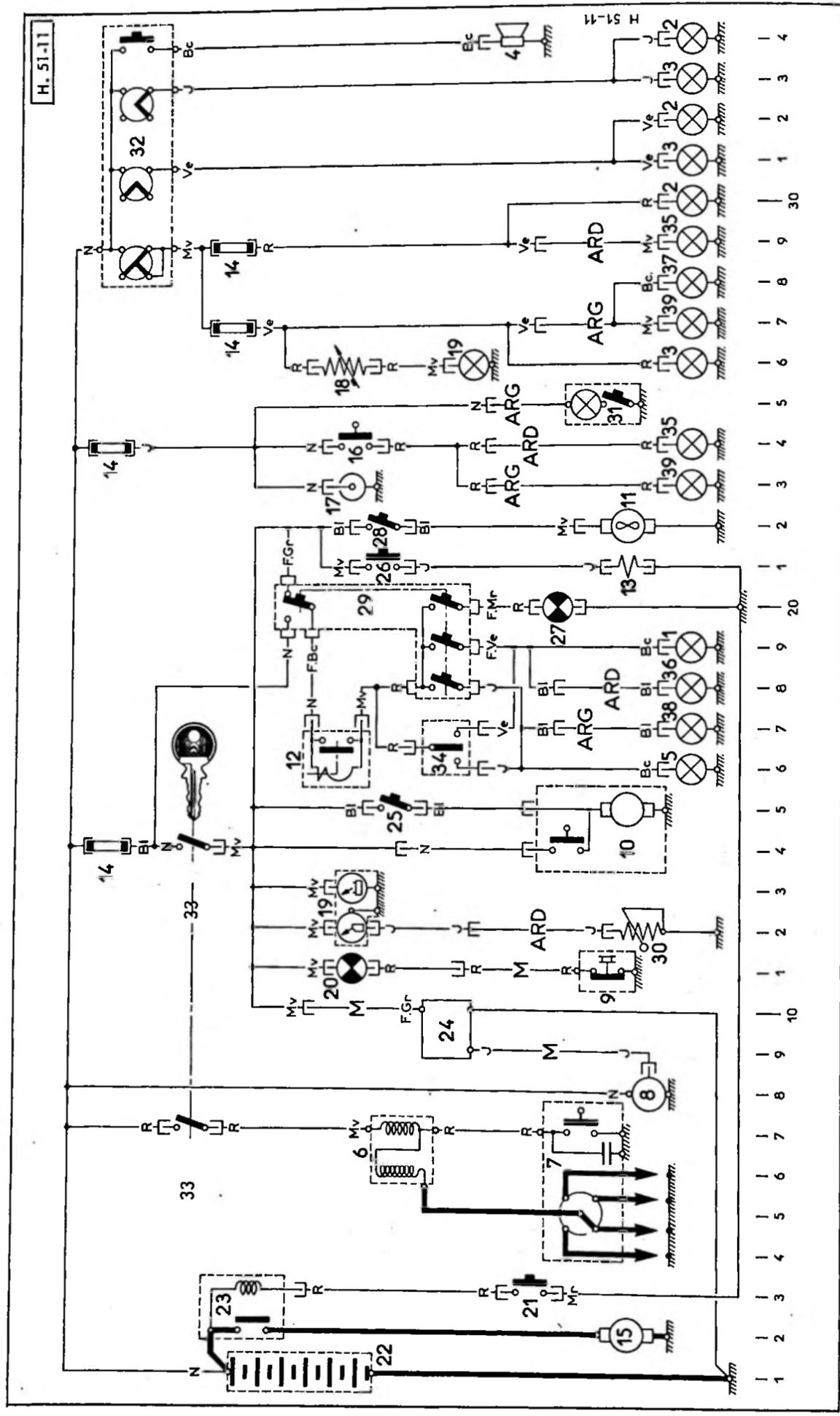


Couleur	Code
Bleu	Bc
Blanc	Bl
Vert	Gr
Noir	J
Rouge	Mr
Marron	Mv
Jaune	N
Grise	R
Orange	Ve
Vert	Fil

H. 51-10

01-15-H

SCHEMA DE PRINCIPE



NOMENCLATURE DES PIECES

Rep.	Désignation	Position	Rep.	Désignation	Position
1	Feu indicateur de direction avant droit	19	19	(Suite) Voltmètre thermique	13
2	Phare droit : - Feu de croisement - Lanterne	32-34	20	Eclaireur	26
3	Phare gauche : - Feu de route - Feu de croisement - Lanterne	30-33	21	Voyant de pression d'huile	11
4	Avertisseur sonore	31	22	Contacteur de démarreur	3
5	Feu indicateur de direction avant gauche	26	23	Batterie	1
6	Bobine d'allumage	34	24	Relais de démarreur	2-3
7	Allumeur	16	25	Régulateur de tension	9-10
8	Alternateur	6-7	26	Interrupteur d'essuie-glace	15
9	Mamo-contact d'huile moteur	4 à 7	27	Commande de lave-glace	21
10	Moteur d'essuie-glace	8	28	Voyant de signal de détresse	20
11	Pulseur d'air	11	29	Interrupteur de pulseur d'air	22
12	Centrale clignotante	14-15	30	Commutateur de signal de détresse	18 à 20
13	Pompe de lave-glace	22	31	Rhéostat de jauge à essence	12
14	Boîte à fusibles	16-17	32	Plafonnier	25
15	Démarrreur	21	33	Commutateur d'éclairage et d'avertisseur	29 à 34
16	Contacteur de stop	14-24-27-29	34	Contacteur d'allumage	7-14
17	Prise de courant	2	35	Commutateur des feux de direction	16
18	Rhéostat d'éclairage de tableau	24	36	Stop et lanterne arrière droit	24-29
19	Tableau de bord : Récepteur de jauge à essence	23	37	Feu indicateur de direction arrière droit	18
		26	38	Eclaireur de plaque de police	28
		12	39	Feu indicateur de direction arrière gauche	17
				Stop et lanterne arrière gauche	23-27

NOMENCLATURE DES FAISCEAUX

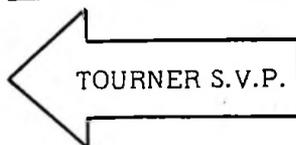
AV ou sans repère : Faisceau principal	ARD : Faisceau arrière droit
M : Faisceau moteur	ARG : Faisceau arrière gauche

TABLEAU DES LAMPES

Utilisation	Quantité	Culot	Tension	Puissance	Type international
Phare Code	2	P.45 t.41	12 V	45/40 W	Sélective jaune
Clignotants AV et AR	4	BA.15 s/19	12 V	21 W	P.25/1
Stop et lanternes AR	2	BA.15 d	12 V	21/5 W	P.25/2
Lanternes avant	2	BA.9 s	12 V	4 W	T.8/4
Voyants	2				
Plafonnier	1	Navette	12 V	5 W	C.11
Eclaireur de plaque	1				
Eclaireur de tableau	1	BA.9 s	12 V	2 W	T.8/2
7.76 → : Voyant de chute de pression de freins	1	BA.9 s	12 V	4 W	T.8/4

TABLEAU DES FUSIBLES

Alimentation	Calibre	Couleur	Protection
«+» batterie (après contact)	16 A	Bleu	Régulateur de tension Voyant de pression d'huile moteur Voyant de chute de pression de freins (7/1976 →) Voltmètre thermique Récepteur de jauge à essence Moteur d'essuie-glace et lave-glace Pulseur d'air Feux clignotants (en indicateurs de direction)
«+» batterie			Feux clignotants en détresse et voyant
«+» batterie	10 A	Jaune	Prise de courant Feux de stop Plafonnier
Commutateur d'éclairage	10 A	Vert	Eclaireur de tableau de bord Lanternes avant et arrière gauche } → 7/1976
Commutateur d'éclairage	10 A	Rouge	Lanternes avant et arrière droit Eclaireur de tableau Lanternes avant et arrière gauche } 7/1976 →



SCHEMA DE PRINCIPE

MONTAGE DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE

PRESENTATION

Ces opérations se composent de :

- un tableau des lampes,
- un tableau des fusibles,
- un schéma d'installation,
- un schéma de principe,
- une nomenclature des pièces,
- une nomenclature des faisceaux.

UTILISATION DES SCHEMAS

Le schéma d'installation indique la disposition des fils, sur les faisceaux, ainsi que l'emplacement approximatif des pièces sur le véhicule.

Le schéma de principe représente les différents circuits d'une manière fonctionnelle facilitant en particulier la recherche de pannes éventuelles. Certains organes participant à plusieurs fonctions sont éventuellement « éclatés ».

Mode opératoire :

Les repères utilisés sont identiques sur les schémas d'installation et de principe.

Les repères des pièces sont indiqués par des chiffres en grands caractères. Ils sont ordonnés sur le schéma d'installation et sont répertoriés dans la nomenclature des pièces. Celle-ci situe la ligne verticale du schéma de principe où se retrouve le repère de chaque pièce.

Les repères des faisceaux sont constitués par des lettres majuscules en grands caractères.

Sur le schéma de principe, le faisceau principal (faisceau avant) ne porte généralement pas de repère.

Les repères de couleur des fils et des embouts sont constitués par des lettres en petits caractères, conformes au code des couleurs.

Le repère de la couleur seule indique la couleur de l'embout . Ex : Mv = Mauve .

Le repère de couleur, précédé de F. indique la couleur du fil . Ex : F.Ve = Fil vert .

Ces deux repères peuvent être associés . Ex : F.Ve Mv = Fil vert portant un repère mauve .

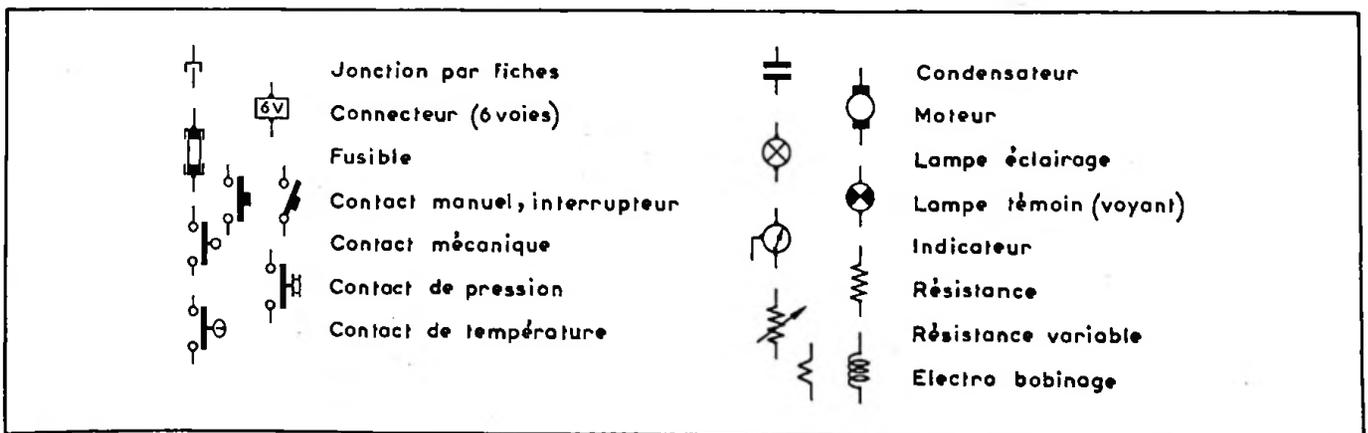
Les fils non repérés ne peuvent pas prêter à confusion.

Dans certains cas, ces repères sont suivis d'un nombre fictif ; ce nombre (qui correspondait au repérage des fils des nomenclatures) ne constitue pas un repère . Seuls les repères de couleur sont existants sur la câblerie .

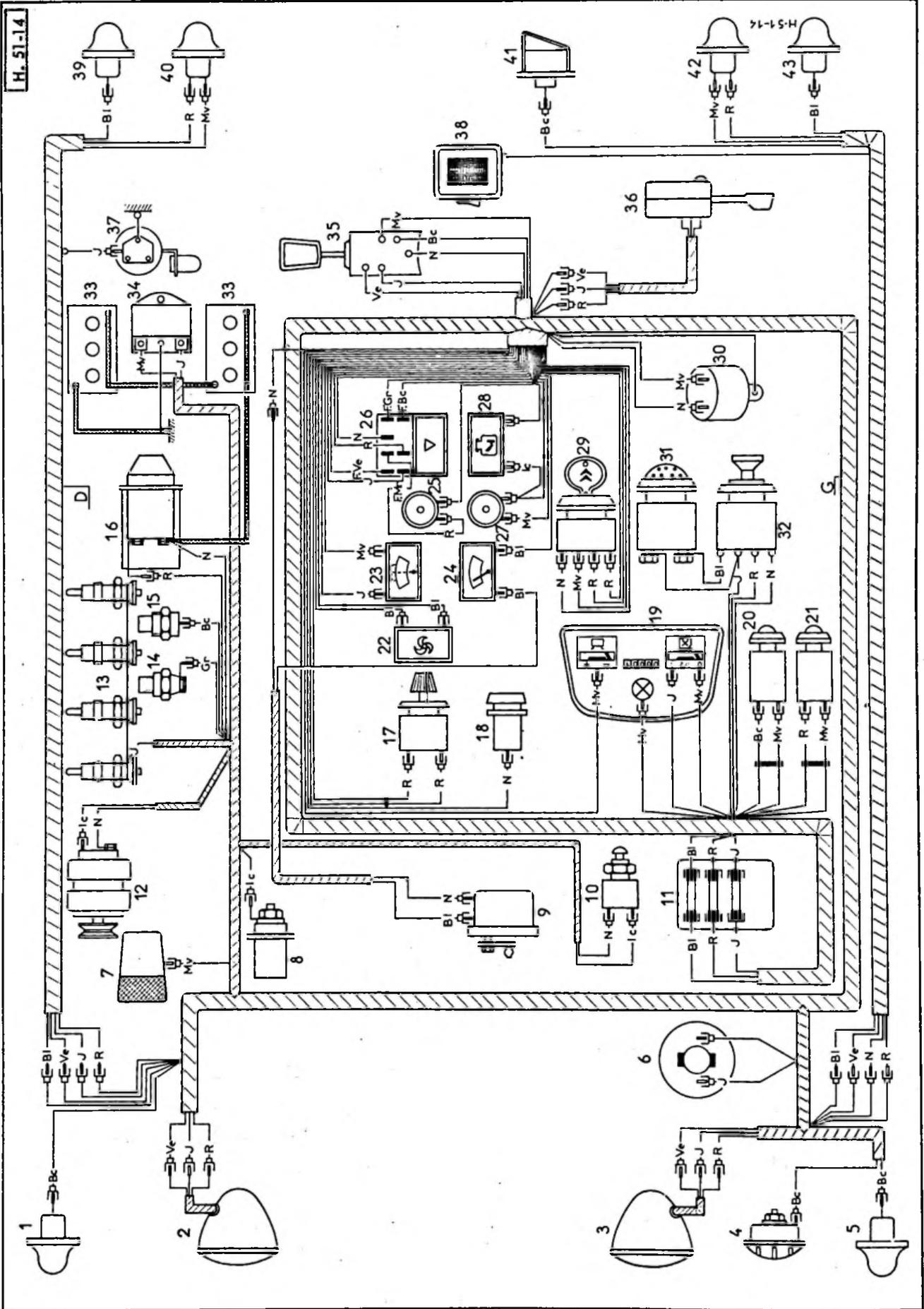
Sur le schéma de principe, les principaux types d'organes sont symbolisés suivant la légende ci-dessous .

LEGENDE DES SYMBOLES DU SCHEMA DE PRINCIPE

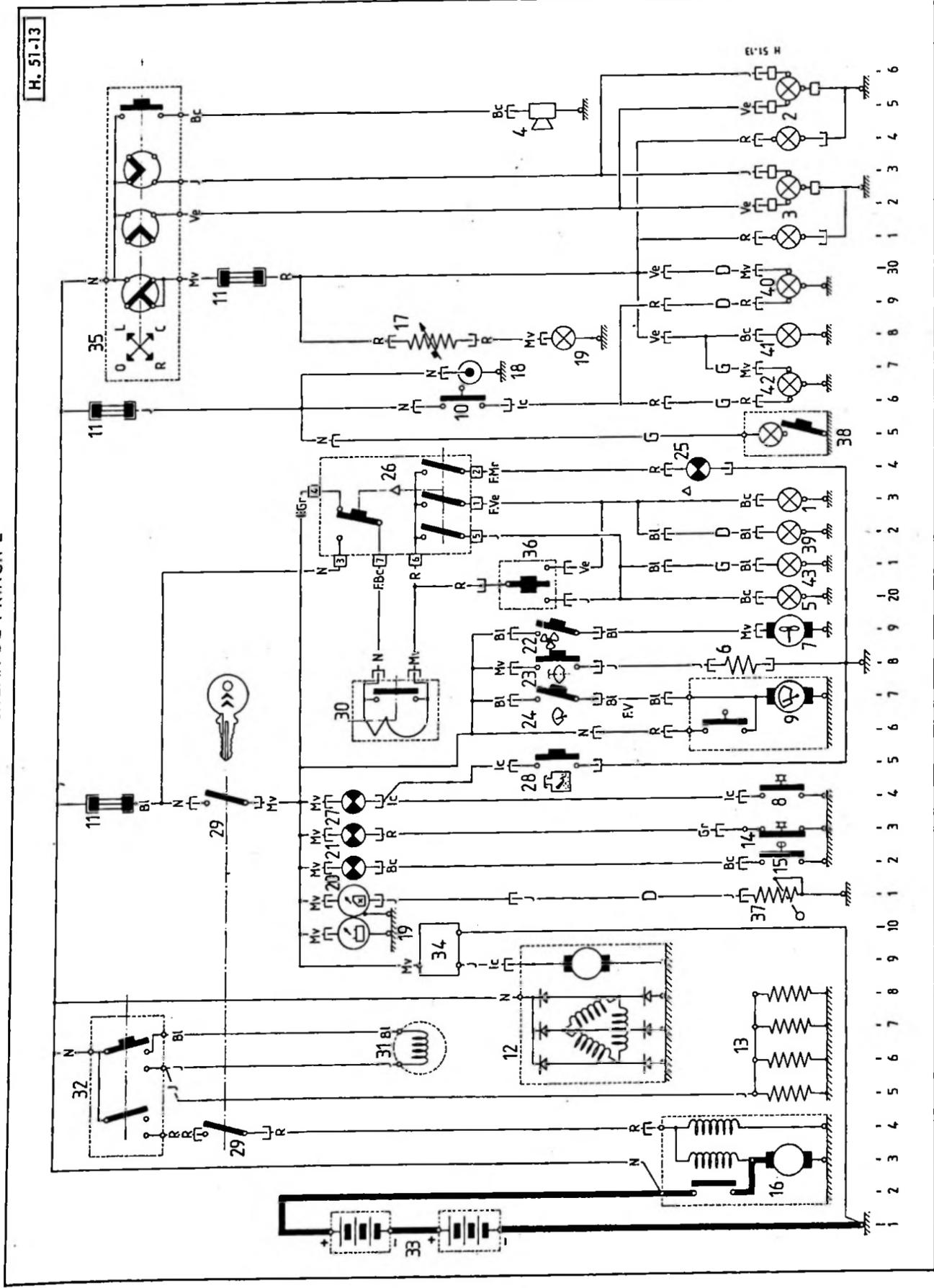
TT.51-3



SCHEMA D'INSTALLATION



SCHEMA DE PRINCIPE



NOMENCLATURE DES PIECES

Rep.	Désignation	Position	Rep.	Désignation	Position
1	Feu indicateur de direction avant droit	23	21	Voyant de pression d'huile	13
2	Phare droit : - Lanterne	34	22	Interrupteur de pulveur d'air	19
3	Phare gauche : - Lanterne	36-35	23	Commande de lave-glace	18
4	Avertisseur sonore	31	24	Interrupteur d'essuie-glace	17
5	Feu indicateur de direction avant gauche	33-32	25	Voyant de signal de détresse	24
6	Pompe de lave-glace	35	26	Commutateur de signal de détresse	22 à 24
7	Pulseur d'air	20	27	Voyant d'indicateur de chute de pression	14
8	Indicateur de chute de pression de freins	18	28	Testeur de voyant indicateur de chute de pression	15
9	Moteur d'essuie-glace	19	29	Contacteur à clé	4-14
10	Contacteur de stop	14	30	Centrale clignotante	16-17
11	Boîte à fusibles	16-17	31	Témoin de préchauffage	6-7
12	Alternateur	26	32	Commutateur de préchauffage et de démarrage	4 à 7
13	Bougies de préchauffage	14-26-30	33	Batteries (2 x 6 volts)	1
14	Mano-contact d'huile moteur	6 à 9	34	Régulateur de tension	9-10
15	Thermo-contact d'eau	5 à 8	35	Commutateur d'éclairage et d'avertisseur	29 à 35
16	Démarreur	13	36	Commutateur des feux de direction	20-21
17	Rhéostat d'éclairage de tableau	12	37	Rhéostat de jauge à essence	11
18	Prise de courant	2 à 4	38	Plafonnier	25
19	Tableau de bord : - Eclairage	28	39	Feu indicateur de direction arrière droit	22
20	Voyant de température d'eau	27	40	Stop et lanterne arrière droit	29-30
		28	41	Eclairage de plaque de police	28
		10-11	42	Stop et lanterne arrière gauche	26-27
		12	43	Feu indicateur de direction arrière gauche	21

NOMENCLATURE DES FAISCEAUX

Sans repère : Avant
 D : Faisceau droit
 G : Faisceau gauche

CODE DES COULEURS

Bc : Blanc
 Bl : Bleu
 Gr : Gris
 J : Jaune
 Ic : Incolore
 Mr : Marron
 Mv : Mauve
 N : Noir
 R : Rouge
 Ve : Vert
 F.V : Fil volant
 F.Ve : Fil vert ...

TABLEAU DES LAMPES

Utilisation	Quantité	Culot	Tension	Puissance	Type international
Phare - Code	2	P.45 t.41	12 V	45/40 W	Sélective jaune
Clignotants AV et AR	4	BA.15 s/19	12 V	21 W	P.25/1
Stop et lanternes AR	2	BA.15 d	12 V	21/5 W	P.25/2
Lanternes avant Voyants	2 3	BA.9 s	12 V	4 W	T.8/4
Plafonnier Eclaireur de plaque	1 1	Navette	12 V	5 W	C.11
Eclaireur de tableau	1	BA.9 s	12 V	2 W	T.8/2
7/76 → : Voyant de chute de pression de freins	1	BA.9 s	12 V	4 W	T.8/4

TABLEAU DES FUSIBLES

Alimentation	Calibre	Couleur	Protection
«+» batterie (après contact)	16 A	Bleu	Régulateur de tension Voyant de pression d'huile moteur Voyant de chute de pression de freins (7/1976 →) Voltmètre thermique Récepteur de jauge à essence Moteur d'essuie-glace et lave-glace Pulseur d'air Feux clignotants (en indicateurs de direction) Voyant de température d'eau
«+» batterie			Feux clignotants en détresse et voyant
«+» batterie	10 A	Jaune	Prise de courant Feux de stop Plafonnier
Commutateur d'éclairage	10 A	Vert	Eclaireur de tableau de bord Lanternes avant et arrière gauche } → 7/1976
Commutateur d'éclairage	10 A	Rouge	Lanternes avant et arrière droit Eclaireur de tableau Lanternes avant et arrière gauche } 7/1976 →



SCHEMA DE PRINCIPE

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTÈLE
DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

MONTAGE DES JOINTS DE CULASSE

I. MOTEURS ÉQUIPÉS DE PISTONS SANS REPÈRE :

Monter un joint « VICTOCOR 200 » N° P.R. : 5 416 829 B.

Caractéristiques principales du joint de culasse « VICTOCOR 200 » :

- Couleur marron
- Epaisseur du joint neuf 1,07 à 1,20 mm
- Epaisseur du joint après écrasement ... 0,90 à 1,05 mm

II. MOTEURS ÉQUIPÉS DE PISTONS REPÉRÉS « X » ou « R » :

Monter un joint « REINZ SUPER SPECIAL » - N° P.R. 5 475 299 V.

Caractéristiques principales du joint de culasse « REINZ SUPER SPECIAL » :

- Couleur noir
- Epaisseur du joint neuf 1,40 mm

(Voir Note Technique N° 71 H. du 14 Mai 1975)

NOTE D'INFORMATION

N° 78 H

Annule et remplace N.I. 248 (14 H)
du 4 Juillet 1972

Le 19 Janvier 1977

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

HZ - HY - HW
Série IN

HZ - HY - HW
Série IN 2

MOTEURS INDENOR

4/85

4/88

Joint de culasse

T.S.V.P.

ECHANGE D'UN JOINT DE CULASSE

CONSEILS DE REPARATION

IMPORTANT : LA DEPOSE DE LA CULASSE DOIT ÊTRE EFFECTUÉE MOTEUR FROID (minimum 6 heures d'arrêt)

I. VERIFICATIONS INDISPENSABLES A EFFECTUER

A. CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT

Vérifier : - l'état du radiateur (propreté intérieure et extérieure).
 - l'état des durites (fuites éventuelles)
 - le fonctionnement de la pompe à eau
 - l'état et la tension de la courroie d'entraînement de la pompe à eau
 - l'état et le fonctionnement du régulateur thermostatique
 - la propreté du bloc moteur (entartrage).

B. BLOC MOTEUR

Nettoyer soigneusement le plan de joint et en vérifier la planéité.
 Passer un taraud (11 x 150) dans les trous de fixation de la culasse, puis souffler ces trous à l'air comprimé pour éliminer, eau, huile et autres impuretés décollées par le taraud.
 Eliminer toute protubérance (due à un serrage excessif) au niveau des trous, à l'aide d'une pierre.
 Vérifier le dépassement des chemises : 0,025 à 0,085 mm.

C. VIS DE FIXATION DE CULASSE

Nettoyer les filetages à la brosse métallique.
 Toutes les vis dont le filetage est endommagé, **DOIVENT ÊTRE REMPLACÉES**.
 Au montage des vis, huiler les filetages.

Il existe trois types de vis suivant leur longueur : voir tableau ci-dessous :

Repère sur tête	Longueur (mm)	Référence Pièces de Rechange
KC	92	HG 112-4 c
KL	110	HG 112-4 b
KSL	118	HG 112-4

Les rondelles d'appui (HG 112-69) **DOIVENT ÊTRE REMPLACÉES** à chaque intervention.

D. CULASSE

Nettoyer soigneusement le plan de joint.
 Vérifier la planéité du plan de joint.
 Une rectification s'impose si :
 1° La flèche transversale du plan de joint est supérieure à 0,10 mm
 2° Le gauchissement est supérieur à 0,20 mm
 La hauteur d'origine de la culasse est de $90 \pm 0,15$ mm. La hauteur après rectification ne doit pas être inférieure à 89,35 mm.

ATTENTION : Déposer impérativement les chambres de turbulence avant rectification de la culasse.

Après rectification, vérifier (suivant Opération H.IN 112-3 § 18) :

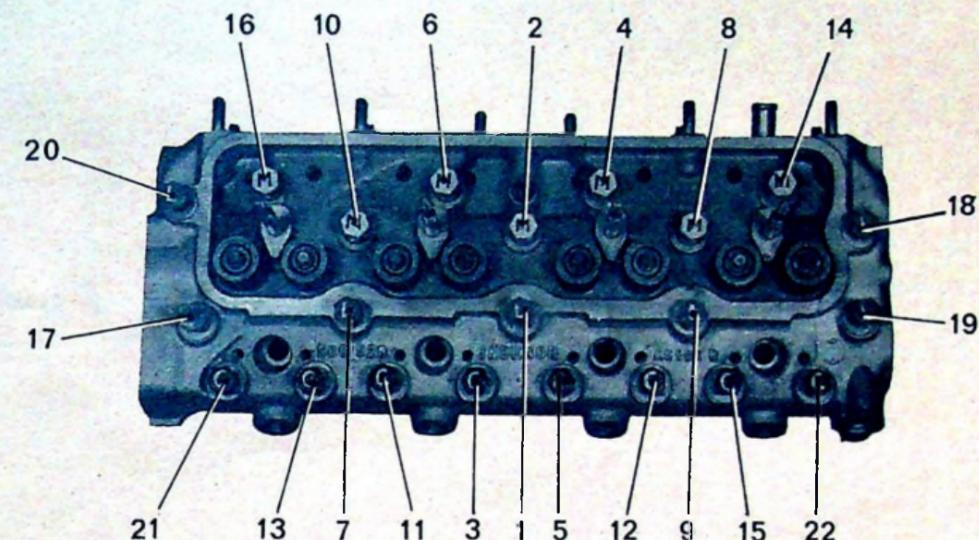
- les dimensions des logements des chambres de turbulence
- le dépassement des chambres de turbulence (0 à 0,03 mm)
- le retrait des têtes de soupapes ($1 \pm 0,15$ mm),
 -0,25

NOTA : Il est conseillé de faire exécuter ce travail par un atelier de rectification spécialisé.

E. POSE DE LA CULASSE

1. Monter la culasse et le joint « à sec » sans aucun produit.
EFFECTUER IMPERATIVEMENT le serrage de la culasse **MOTEUR FROID** en procédant dans l'ordre :
 a) preserrer à un couple de 5 daNm.
 b) serrer à un couple de $7 \pm 0,5$ daNm.
 c) desserrer chaque vis d'au moins un quart de tour, puis la resserrer à un couple de $7 \pm 0,5$ daNm.

NOTA : Pour chacune de ces opérations, procéder en suivant l'ordre de serrage indiqué ci-dessous.



2. Régler les culbuteurs :

Admission = 0,25 à 0,30 mm
 Echappement = 0,35 à 0,40 mm

3. Remplir le circuit de refroidissement lentement, le robinet de chauffage étant ouvert.
 Faire tourner le moteur jusqu'à ouverture du thermostat et parfaire le niveau du radiateur.
 Laisser refroidir le moteur six heures environ.

4. Resserrer la culasse en procédant comme suit :

- 1° Dans l'ordre indiqué, desserrer chaque vis d'au moins un quart de tour, puis la resserrer à un couple de $7 \pm 0,5$ daNm.
- 2° De nouveau, dans l'ordre indiqué, desserrer chaque vis d'au moins un quart de tour, puis la resserrer à un couple de $7 \pm 0,5$ daNm.

5. Régler les culbuteurs :

Admission = 0,25 à 0,30 mm
 Echappement = 0,35 à 0,40 mm

II. CAS D'UN MOTEUR ECHANGE STANDARD

Avant la mise en route de ces moteurs, **IL EST IMPERATIF** d'effectuer un resserrage de la culasse en procédant comme suit :

- 1° Dans l'ordre indiqué, desserrer chaque vis d'au moins un quart de tour, puis la resserrer à un couple de $7 \pm 0,5$ daNm.
- 2° De nouveau, dans l'ordre indiqué, desserrer chaque vis d'au moins un quart de tour, puis la resserrer à un couple de $7 \pm 0,5$ daNm.

III. REVISION AUX 1000 KM SUR VEHICULES NEUFS, SUR MOTEURS ECHANGE STANDARD OU RÉPARÉS

Aux 1000 km effectuer :

1° Le resserrage définitif de la culasse *MOTEUR FROID* en procédant comme suit :

a) Dans l'ordre indiqué, desserrer chaque vis d'au moins un quart de tour, puis la resserrer à un couple de $7 \begin{smallmatrix} +0,5 \\ 0 \end{smallmatrix}$ daNm.

b) De nouveau dans l'ordre indiqué, desserrer chaque vis d'au moins un quart de tour, puis la resserrer à un couple de $7 \begin{smallmatrix} -0,5 \\ 0 \end{smallmatrix}$ daNm.

2° Le réglage des culbuteurs en observant cette fois les jeux de :

- Admission = 0,15 à 0,20 mm

- Echappement = 0,25 à 0,30 mm

IMPORTANT : *Sur les moteurs équipés du joint de culasse VICTOCOR 200, l'opération de resserrage de la culasse à 4000 km est supprimée ainsi que l'opération de resserrage de la rampe de culbuteurs.*

NOUS VOUS RAPPELONS QUE TOUTES LES OPERATIONS DE RESSERRAGE DE CULASSE DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES, MOTEUR FROID.